

age, soit
aux Co-
amés &
t ajoûtée
premier
quis, de
actes re-
utre per-
e Haro,
ntraires :
piegne le
l'an de
de notre
oi en fon

GUE.

la Chambre
de Paris,
Reglemens
outes per-
ent autres
dre, débi-
ur les ven-
et les Au-
ournir à la
eservis par
Paris ce

ndic.